

**Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021**

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15760
Adresse du site	36, avenue d'Iéna	Hauteur	R+6 (27.10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G et partage 2100MHz (4G/5G) + modification des azimuts 350° → 340° et 240° → 250° (les 3 antennes existantes seront remplacées)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent Partage 4G/5G (2100MHz)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/08/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 340°, 120 et 250° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	5/6m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 340° < 4V/m - 120° < 5V/m; 250° < 5V/m 5G (3500) : 340° < 3V/m - 120° < 5V/m ; 250° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.10m (340 et 120°) 29.35m (Az 250°) pour les antennes à faisceau fixe 27.40m (340 et 120°) 31.10m (Az 250°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

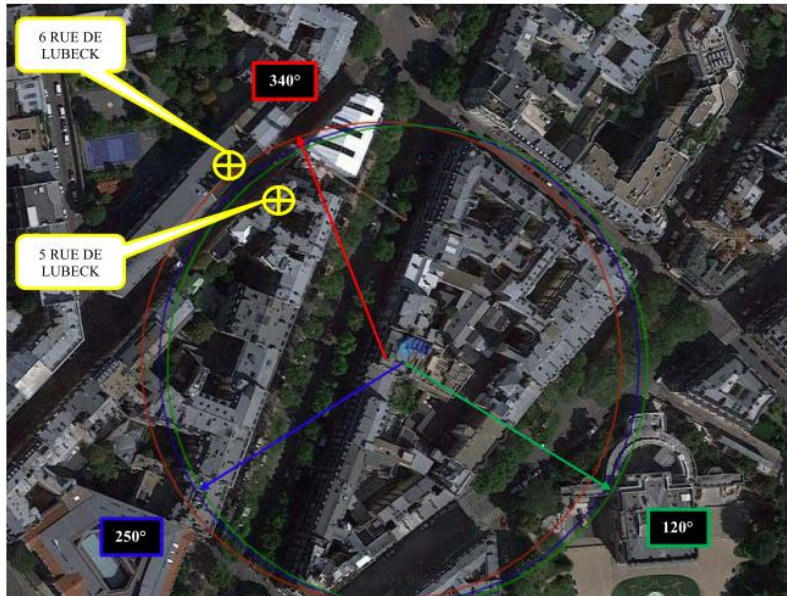
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et 3 nouvelles antennes anneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) en lieu et place de 3 antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu 5G, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE EURECOLE	5 RUE DE LUBECK 75016 PARIS	R+3	OUI	83M	< 1V/m
INSTITUT - ECOLE PRIMAIRE ET COLLEGE PRIVES DE L'ASSOMPTION	6 RUE DE LUBECK 75016 PARIS	R+4	OUI	108M	< 1V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

ESTIMATION DANS LES ETABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 36 AVENUE D'IÉNA 75016 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 36 AVENUE D'IÉNA 75016 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	13.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après**État de l'existant :**

État projeté : Une modification visuelle est à prévoir depuis ce point de vue



Vue des Azimuts

Azimut S1 : 340°



Azimut S2 : 120°



Azimut S3 : 250°

